



Qui sommes-nous?

Le SIPOM de REVEL est un **syndicat mixte** qui a pour compétence la collecte des déchets ménagers. Cette collectivité locale couvre un vaste territoire correspondant à 71 communes étant elles-mêmes regroupées en communautés de communes :

- 39 communes en Haute-Garonne,
- 31 communes dans le Tarn,
- 1 commune dans l'Aude.

Le Syndicat est administré par un **comité** composé de délégués, élus par les organes délibérants des collectivités associées. Chaque **Communauté de Communes** est représentée par un **nombre** de délégués égal **au nombre de communes** adhérentes pour laquelle le SIPOM assure la collecte des déchets.



En 2011, le SIPOM s'est engagé dans un **programme de prévention** des déchets dont le but principal est de diminuer la quantité de déchets jetés de 7% en 5 ans, correspondant à 25kg par personne.

Après avoir atteint cet objectif, le syndicat fait parti, depuis 2016, des 95 lauréats de l'appel à projets « **Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** ». Ce projet de prévention et de valorisation des déchets, a comme objectif de diminuer le tonnage de déchets de 1% par an jusqu'en 2020. Pour cela, il s'articule autour de 3 axes :

- **Réduire** toutes les sources de gaspillage,
- **Réutiliser** les produits en leur donnant une seconde vie,
- **Recycler** tout ce qui est recyclable



La réduction de ce tonnage passe essentiellement par une motivation individuelle. Des actions simples comme le compostage domestique des bio déchets, l'utilisation d'un stop pub, l'emploi de sacs de courses réutilisables... peuvent réduire significativement cette production de déchets. Ces actions empêchent également la surcharge de notre outil de traitement des déchets : le bioréacteur TRIFYL à Labessière Candeil.

Pour les emballages ménagers à recycler, pour lesquels il est plus difficile d'agir sur la quantité produite, notre action individuelle obligatoire doit être de respecter les consignes de tri. N'oublions pas de mettre les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre dans les récup' verre. Ces pratiques permettent réellement de préserver les ressources naturelles et de limiter d'autant le poids de notre poubelle d'ordures ménagères.

Continuons d'agir afin que chacun de nos efforts soit un petit pas pour l'Homme, mais un grand pas pour un environnement plus durable.